

Procès-verbal du conseil d'école du 12 juin 2018

Etaient présents :

ENSEIGNANTS :

Mmes Elodie Richard, Adeline Le Sinq, Fabienne Simon pour l'école maternelle.
Mmes Mathilde Murzeau, Annie Groisard, Carole Taillé, Sophie Brucker-Halé et M Sébastien Nocentini, pour l'école élémentaire.

ATSEM : Mmes Guillebaud, André, Morin

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

Mmes JOUBERT Laetitia, MASSICOT, Aurélie, GILBERT Claire, TARDIVEL Katia et M MICHELIN Erwan (élémentaire)
Mmes BREBION Morgane, GUEDET Gaëla, Mr HARUN Karim (maternelle)

REPRÉSENTANTS INSTITUTIONNELS :

Mr Boudelier maire de Saint Hilaire de Riez, Mr Michon adjoint aux affaires scolaires, et Mme Vairon responsable du service éducation

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Carole Taillé et Sophie Brucker-Halé

Absents excusés :

M. Joseph ,Inspecteur de l'Education nationale
M. Cantin
M. Colas DDEN
Mme Henriet

Ordre du jour :

La séance est ouverte à 19h par M. le directeur, président du conseil d'école.

L'ordre du jour est abordé comme suit:

1. Approbation du procès verbal de la séance du jeudi 2 mars 2017 pour la maternelle.

Avant de procéder au vote, le Président demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques à faire ou des modifications à apporter au compte rendu de la dernière séance. Il est ensuite procédé au vote. Le PV de la maternelle est adopté à l'unanimité

Approbation du procès verbal de la séance du 2 mars 2018 pour l'école maternelle.

Avant de procéder au vote, le Président demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques à faire ou des modifications à apporter au compte rendu de la dernière séance. Il est ensuite procédé au vote. Le PV de l'élémentaire est adopté à l'unanimité

Modification de l'intitulé « tête dans les nuages » il s'agit de « fête dans les nuages »

Approbation du procès verbal de la séance du 20 février 2018 pour l'école élémentaire.

2. Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2018/2019 :

Maternelle : Les effectifs actuels

Classe	niveau	niveau	Nombre total d'élèves
Fabienne Simon et Patricia Henriot	10 PS1	19 PS2	29 élèves
Adeline Le Sinq	21 MS		21 élèves
Elodie Richard et Karen Artaud	6 MS	17 GS	23 élèves
			73 élèves

Depuis le dernier conseil d'école, nous avons eu 2 radiations, une en MS et une en GS.
Nous avons accueilli 1 nouvel élève en PS1.

les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2018

niveau	PS1	PS2	MS	GS	total
Effectifs	5	17	19	27	68

Une réunion pour préparer la rentrée des futures Petite Section a eu lieu ce jour.
 Les familles ont pu visiter l'école et découvrir la classe de petite section.
 L'enseignante de PS propose aux familles qui le souhaitent de venir lors du moment de l'accueil de 8h50 à 9h30 pour se familiariser avec la classe.
 De plus une matinée a été banalisée pour les accueillir dans la classe : le jeudi 28 juin de 10h30 à 12h. A cette occasion tous les élèves de l'école iront dans leur future classe.

Un courrier sera transmis aux familles pour leur demander que leurs enfants soient présents

impérativement le jour de la rentrée et en cas d'absence de le signaler par écrit.

Elémentaire :

		Juin 2018		Sept 2018		Sept 2019
Maternelle GS		18		26		
ELEMENTAIRE		Nb élèves		Nb élèves		Nb élèves
CP		27		19		27
CE1		26		25		20
CE2		23		24		24
CM1		24		25		24
CM2		25		22		22
TOTAL		125		115		117

Les mesures de carte scolaire ne sont plus décidées selon le principe des seuils mais il est maintenant pris en considération plusieurs facteurs:

La typologie des écoles (maternelle, élémentaire, primaire, RPI, REP...), le classement selon leur effectif prévisionnel par taille d'école, (cf document en annexe).

Mr Nocentini précise que l'école accueille actuellement 5 enfants du voyage qui comptent en partie dans les effectifs de l'école.

Mme Richard précise que cette année de nouvelles mesures de carte scolaire sont actées en juin.

Toujours dans la continuité de mettre en avant la qualité des écoles Henry Simon, la porte ouverte sera reconduite le samedi 1er décembre 2018.

3. Organisation pédagogique des classes

En maternelle :

L'organisation des classes pour l'année scolaire 2018-2019 sera la suivante : PS1/PS2 et 2 MS/GS.
 La répartition des élèves sera connue le jour de la rentrée.

En élémentaire :

Le conseil des maîtres a décidé que pour l'année 2018-2019 l'organisation des classes sera : 1CP, 1 CE1, 1 CE2 et 2 CM1-CM2.

La répartition des élèves sera connue le jour de la rentrée.

Mme Vairon demande une liste nominative des élèves par classe.

4. Budget, subvention et fournitures scolaires

Maintien des budgets fournitures et petits équipements. Demande de la maternelle d'uniformiser les budgets avec celui de l'élémentaire.

Mr Michon précise que la coopérative a un solde de 1500 euros et estime donc que la dotation est suffisante.

Mme Richard répond qu'elle anticipe le financement d'un gros projet tous les deux ans.

Maintien de la subvention des voyages scolaires pour les CM2, soit 290€ pour 4 ou 5 jours ; 217€ pour 3 jours.

Subvention de 2000€ pour des projets exceptionnels à partager entre toutes les écoles.

Cette année, les 2 écoles ont bénéficié de cette subvention pour les projets « classe découverte au château de Tiffauges » à hauteur de 970 € pour la maternelle et la même somme pour l'élémentaire.

Nous remercions la municipalité pour ces subventions.

5. Projets et actions pédagogiques :

En maternelle :

Activités sportives :

Jeux d'opposition : Les GS ont participé à 8 séances.

La rencontre danse : Les MS et les MS/GS ont participé à la rencontre danse.

Médiathèque : Nous remercions la médiathèque pour la qualité de ses rencontres et de ses expositions.

ENT :

E-primo est opérationnel. Les familles peuvent découvrir différents documents (audios, photos, vidéos) retraçant les moments forts de la vie de la classe.

Le VPI est un outil très riche pour optimiser l'utilisation d'e-primo. Nous espérons en accueillir pour les autres classes. Mme Le Sinq apprécie l'outil pour le côté instantané des actions et l'aspect ludique qui captive les enfants.

L'APE nous a munie de 2 tablettes numériques SAMSUNG. Nous les remercions pour ces achats ainsi que pour la sonorisation portable.

Sortie scolaire des classes de maternelle :

- Les PS1-PS2 sont allés le jeudi 31 mai au Parc des Daims à Frossay à Légendia Parc.

Le lieu était en lien avec le projet de l'année et adapté aux tous petits.

- Projet avec le multi-accueil le jeudi 14 juin : le petit train va emmener les élèves de PS1-PS2 et les enfants du multi-accueil se promener dans la ville de St Hilaire de Riez puis ils pique-niqueront tous ensemble dans la cour de l'école.

Notre projet avec le multi-accueil sera renouvelé l'année prochaine. Un projet très apprécié de tous. Il y a eu 4 rencontres tout au long de l'année.

- Les MS et les MS-GS sont partis 2 jours au château de Tiffauges avec un hébergement à la Roche sur Yon. Les activités proposées étaient très intéressantes et appropriées à l'âge des enfants. Ayant déjà travaillé sur les châteaux forts, les élèves ont été captivés par les activités. Très bon séjour sous la chaleur. Nous préparons une exposition, le lundi 2 juillet, pour faire découvrir notre séjour aux familles et aux différents partenaires.

Merci aux différents partenaires (municipalité, APE et coopérative scolaire avec l'action « photos de famille ») pour avoir participé financièrement à ce beau projet.

En élémentaire :

Projets et actions de l'année de 2017-2018:

Cf. document en dernière page « Projets et actions pédagogiques de l'année 2017-2018 »

E-primo : Toutes les classes y sont inscrites et l'utilisent.

Voyages scolaires :

Les CM2 sont partis 5 jours pour visiter plusieurs châteaux en Touraine.

En raison du climat d'insécurité causé par le risque important d'attentats nous avons décidé de suspendre les voyages scolaires à Londres. Nous sommes actuellement entrain de construire une correspondance avec des classes de Coleford mais il n'est pour l'instant pas envisagé d'y emmener une classe.

Les CE2-CM1 sont partis 2 jours à Tiffauges.

Les CE1 et les CP sont allés passer une journée au Château de Talmont St Hilaire.

Réalisation d'un verger : Les arbres ont été plantés en novembre avec l'aide du service des espaces verts.

Mr Nocentini explique que le projet devrait être développé l'année prochaine avec de nouveaux arbres et des carrés potagers. Nous envisageons de faire une initiation à la permaculture.

Recyclage du papier : la collecte se poursuit à l'école, une nouvelle organisation se fera dès la rentrée. Les caisses palettes seront remplacées par des containers plus faciles à échanger.

Les enseignants remercient la municipalité pour les moyens mis à disposition pour la réalisation des différents projets culturels et sportifs.

Les enseignants remercient également l'APE et l'ensemble des parents d'élèves qui par leur investissement ont aidé à la réalisation de ces actions.

Les subventions ont permis l'achat d'une enceinte mobile, la diminution du coût des voyages scolaires pour les familles, l'achat de livres pour la BCD.

Premiers pas vers le théâtre : Pour la première année les élèves ont assisté à la projection d'une captation d'une pièce de la comédie française.

Remerciement à Nathalie sur ses interventions pour les premiers secours.

Dernière intervention de la sécurité routière.

Projets à venir :

Le verger des écoles :

Nous souhaiterions réaliser un agrandissement du verger en plantant quelques arbres supplémentaires après les congés de toussaint 2018.

Nous allons réaliser des carrés de plantations à but pédagogique. Utiliser des méthodes de permaculture et des plantations modifiables (céréales, potagères, aromatiques, médicinales etc...)

Il y a actuellement une réflexion en cours sur l'organisation de ce projet avec le concours de M Guyon de La P'tite Utopie.

Habillage végétal des PAV.

Porte ouverte : le 1er décembre 2018

EPS

Le forfait sport :

A compter de janvier 2019, les écoles de St Hilaire de Riez auront une enveloppe budgétaire annuelle pour l'ensemble des activités sportives.

En maternelle : 7€ par élèves et par an

En élémentaire 65€ par élèves et par an. Aux équipes de choisir comment l'utiliser.

Ce choix municipal va nous contraindre, en élémentaire, à faire des choix non plus pédagogiques mais financiers entre les diverses activités sportives qui sont pratiquées à l'école.

Ce choix est également quelque peu antagoniste avec d'un côté la diminution du choix des activités sportives à l'école et de l'autre les encouragements et les félicitations de M le Maire auprès de la jeunesse hilairoise pour le classement de la commune comme la ville la plus sportive des Pays de la Loire.

Les parents d'élèves demande à combien se monte le coût d'une activité nautique pour la classe concernée. L'activité revient 2400 euros pour une classe.

Mr le maire précise qu'il existe d'autres moyens de pratiquer les activités nautiques en dehors de l'école avec les portes ouvertes et autres manifestations de Saint Hilaire nautisme.

Mr Nocentini regrette la décision de la municipalité et trouve que cela retire l'opportunité de découvrir une nouvelle activité à de nombreux élèves.

Suite au courrier de M le Maire dans lequel il invitait les enseignants à faire visiter les sites patrimoniaux de la commune, le directeur rappelle que les enseignants sont maîtres de leur pédagogie en classe comme à l'extérieur de celle-ci.

Mr Boudelier explique qu'il trouve important que les élèves qui sortent de CM2 aient visité au moins une fois la bourrine du Bois Juquaud et les Marais Salants.

Intervention en musique en Maternelle pour 8 séances en MS et GS avec Lucie qui intervient aussi en élémentaire. Une réunion a eu lieu pour réguler les interventions musique. L'inspection académique demande que le temps d'intervention soit limité à un tiers du temps consacré à ce domaine soit 12 heures contre 15 heures aujourd'hui. La maternelle monte un projet pour étendre les interventions musicales à la classe de PS. Mr Nocentini précise que Saint Hilaire possède une Ecole de musique avec une intervenante dédiée aux écoles.

La natation scolaire :

L'exploitation du nouveau complexe aquatique inter communal a débuté au 1er septembre 2017.

L'enseignement de la natation est maintenant centré sur le cycle 2, à raison de 8 séances par an.

Au cycle 3, les CM1 ont bénéficié de 8 séances et les CM2 seulement de 3.

Une réunion bilan aura lieu pour réajuster le fonctionnement mis en place cette année en particulier sur le suivi des élèves par les maîtres nageurs. (trop de rotation des intervenants)

L'activité Sauv'nage a disparu

Sécurité à l'école

Nous sommes toujours actuellement en vigilance attentat.

Les exercices obligatoires réalisés cette année : alarme incendie, confinement (PPMS), évacuation (PPMS) et confinement (PPMS attentat)

Cet état d'alerte a également obligé la commune à réaliser des aménagements spécifiques, il reste encore à poser de films opaques sur les baies vitrées de la salle du RASED. (à remettre dans l'investissement 2018)

La maternelle a bénéficié d'une intervention concernant la sécurité dans un car. Il serait bien que l'intervention ait lieu plus tôt dans l'année scolaire.

BCD

Les enseignantes de la maternelle remercient Annie qui vient lire des histoires tous les jeudis matins aux élèves de maternelle.

Les enseignants de CE2-CM1 CM2 remercie Mme Bernadette Joubert qui est venue lire les romans du prix des incorruptibles et des contes aux élèves.

Nous remercions également Christine qui intervient à la BCD pour l'entretien, le référencement et le rangement du fond bibliothécaire.

Dans le projet d'école 2018-2022, dans le cadre de l'axe 1 « Garantir à chaque élève sa propre réussite » l'équipe enseignante a décidé de travailler la lecture. L'exploitation de la BCD va donc être un élément important pour les années à venir.

Nous avons fait une demande d'investissement consistant en un ordinateur et une douchette pour pouvoir faire le référencement informatique de notre fond bibliothécaire. Qu'en est-il ?

Mr Michon annonce que la demande n'a pas été retenue.

M Nocentini demande : « Pensez-vous que la municipalité puisse augmenter le volume horaire de Christine qui intervient dans notre BCD afin qu'elle puisse aider d'avantage à la gestion de celle-ci ? »

Mr Le Maire dit que la demande sera étudiée.

Pour information cette année la coopérative scolaire a dépensé plus de 800€ pour l'achat de livres.

Remerciements à la médiathèque qui recouvre les livres pendant l'été.

Travaux d'été

Les travaux d'été à la demande des enseignants :

Maternelle :

Problème d'évacuation et d'odeur dans les toilettes de la classe de Mme Le Sinq.

Demande de transformer le préau en atelier.

Repeindre classe Adeline Le Sinq

Repeindre les meubles classe Fabienne Simon

Repeindre le petit train dans la cour

Changer la porte vitrée sous le préau

Réparer les vélos

Réparer les volets dans le dortoir

Réparer le placard dans les toilettes adultes

Classe Adeline Le Sinq : néon à changer dans le coin regroupement, étagère à installer, château à réparer, remonter la planche du chevalet, infiltration d'eau dans les toilettes

Classe Fabienne Simon : mettre un crochet pour maintenir la porte extérieure pour aller au restaurant

scolaire + pince doigts, changer le joint du lavabo enfant

Elémentaire :

Cette année de grands travaux vont être réalisés.

2 classes vont être refaites du sol au plafond, celle de CP et de CM1.

La classe des CE1 va être terminée, le revêtement mural sera changé.

Dans le hall, le revêtement du sol va être refait, les portes des classes repeintes.

La verrière sera remplacée.

La chaudière va être changée.

Entretien classique :

- vérifier les éclairages.

- réparer le grillage de la cour.

Questions diverses

1- **La sécurité routière** : - Est-il possible que les enseignants conservent les outils dont disposait Mr Bernard, avec l'idée d'un partage entre les écoles concernées (roulement ...) ?

L'idée d'intervenants extérieurs tels que les pompiers ou la police municipale ... a été évoquée. Toutes les communes n'en ont pas, cela dit les pompiers de St Gilles n'interviennent pas que pour cette commune par

exemple. Y a-t-il d'autres intervenants possibles ?

Mr le maire indique que une partie du matériel a été vendue (scooter, petit matériel...) et qu'il est indiqué aux élèves de collège qu'ils peuvent se former à l'extérieur. Il précise que les dépenses des communautés de communes explosent.

Mr Michelin demande si la commune envisage de palier à la disparition de ces interventions. Mr Nocentini demande si la police municipale serait habilitée à intervenir dans le cadre d'une initiation à la sécurité routière auprès des élèves. Mr le Maire indique que la question sera étudiée.

Mr Michelin demande à quelle date la réponse sera rendue. La municipalité répondra dès que possible.

L'APE a contacté les APE des autres écoles publiques de la commune et un courrier commun va être écrit à la mairie et la CDC.

2 - Le stationnement aux abords de l'école : Encore compliqué et par conséquent manque de sécurité

Concernant les déplacements : est-il possible d'imaginer un tracé ?

Concernant le stationnement : où en est la réflexion de la mairie ? Possibilité zone bleue ?

Mr le maire explique que la municipalité réfléchit à des sens de circulation et que les zones bleues pourraient être étendues.

3 - Point concernant la piscine : bilan par rapport à la diminution des séances

4 - Aménagement autour des bornes de tri sélectif : quelle décision la mairie a-t-elle prise ?

L'aménagement est prévu pour quand ?

Le maire indique que pour le moment il n'y a rien de prévu et qu'il est possible que cela soit mis en place rapidement pour garantir la sécurité des élèves.

5- Agitation voire violence :

D'une part,

Pour les enfants : quelle proposition ? L'idée d'un intervenant extérieur semble la plus appropriée et un rappel de la loi avec l'intervention de la gendarmerie par exemple pourrait être intéressante.

Pour les parents : l'APE pensait proposer une conférence avec un intervenant extérieur.

D'autre part, ces débordements ont souvent lieu sur les temps périscolaires :

– manque de cadre et de formation des animatrices ?

Nous souhaiterions inviter Mr Broulis pour échanger avec lui concernant ces constats. Egalement au sujet de la garderie en élémentaire.

REPONSE :

Dans le projet d'école 2018-2022, l'axe 3 « Développer des compétences citoyennes et culturelles » il y a deux actions qui ont été planifiées et qui s'inscrivent dans l'amélioration du climat scolaire.

- la mise en place d'un conseil des élèves et la mise en place de médiateurs pour régler les conflits mineurs au cours des récréations.

Elles vont être renforcées par d'autres actions.

Le directeur est actuellement en relation avec Mme Hégé, infirmière scolaire, afin d'organiser des interventions au sein de l'école dans le cadre des missions d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

Une réflexion en cours sur l'amélioration du climat scolaire, l'équipe va définir quelles actions effectuer dans les 7 axes qui définissent le Climat scolaire :

Les 7 axes sont : la stratégie d'équipe, la justice scolaire, la pédagogie de collaboration la prévention des violences et du harcèlement, la coéducation, les pratiques partenariales et la qualité de vie à l'école.

Un point sera fait lors du prochain conseil d'école.

6 - La BCD : bilan pour cette année et en vue du nouveau projet 2018 – 2022 dont l'axe n° 1 porte notamment sur la lecture. Est-ce que les moyens humains suffiront aux besoins ? point déjà abordé auparavant.

7 - Depuis le changement de municipalité, nous constatons des baisses régulières sur les budgets alloués à l'école. Nous sommes conscients qu'auparavant l'école était « favorisée ». Cela dit, nous souhaiterions savoir où passent les économies ? Sont-elles utilisées pour la vie scolaire, l'enfance et la jeunesse ou mises au service d'autres budgets ? Nous souhaiterions davantage de transparence et de communication sur ce point.

Les parents d'élèves ont le sentiment que les décisions prises vont vers un nivellement par le bas. Mr le maire explique que les dotations aux mairies ont diminué de 2,5 millions d'euros et qu'il faut donc faire des choix. Malgré cette baisse le maire indique que l'école reste prioritaire et que la municipalité fait le choix de ne pas augmenter les impôts. Coût de fonctionnement 969 euros par élève n'a pas baissé depuis 5 ans. Le maire explique que la municipalité fait le choix de densifier le cœur de ville et les quartiers aussi pour

maintenir les effectifs dans les écoles. Il indique qu'il faut structurer la commune. (axe Sion, Le Terre Fort, Le Bourg, La Fradinière)
Remerciement à Martine Vairon pour son travail.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h16

A, Saint Hilaire de Riez le 12/06 /2018

Le Secrétaire de séance

Les Directeurs

Mme RICHARD et M NOCENTINI

Copie transmise à :

Monsieur L'EN de la circonscription
Monsieur le Maire de la commune de Saint Hilaire de Riez
Monsieur (Madame) le (la) Délégué(e) de l'Éducation Nationale
Mesdames et Messieurs le délégués des parents d'élèves
Mesdames et Messieurs les enseignants de l'école

Projets et actions pédagogiques des classes de l'école élémentaire de l'année 2017-2018

Projets et actions pédagogiques	Nombre de séances	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Soirée chants		X	X	X	X	X
Concert pédagogique	1				X	X
école et cinéma	3	X	X	X	X	X
Projection Comédie française	1				X	X
prix des incorruptibles		X	X	X	X	X
Visites à la médiathèque	5	X	X	X	X	X
Spectacles médiathèque « la fête dans les nuages »	1	Que le grand cirque te croque	Alice	Alice	Quand je serai petit	Quand je serai petit
Voyage scolaire Touraine	5 jours					X
Voyage scolaire à Tiffauges	2 jours			X	X	
Sortie à Talmont St Hilaire	1 jour	X	X			
Une eau de qualité	2			X	X	
L'eau dans la nature	2		X			

Le parc éolien de Bouin	1				X	X
Le tri des déchets	2	X	X		X	X
Le recyclage	2				X	X
Nettoyage des plages	1	X	X	X		
Initiation gestes 1er secours	3			X		X
Sécurité routière (vélo)	1	X	X	X	X	X
Balle ovale	8				X	X
Gymnastique	8	X	X			
Piscine	8	X	X	X	X	X (3 séances)
Jeux d'opposition	8	X	X			
Journées sportives	1	X	X	X	X	X
Activités nautiques	6			Glisse scolaire et optimiste	Char à voile	catamaran
Golf	6				X	
Tennis	8					X
Basket	4	X	X			